

## PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier, le 15 JUIL. 2015

Madame, Monsieur,

Le 23 juin dernier, le comité de pilotage des études du projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan s'est prononcé sur le choix d'un tracé et l'emplacement des gares nouvelles.

Cette instance, qui regroupe l'ensemble des co-financeurs, a clôturé localement une phase d'études, engagée par la décision ministérielle du 15 décembre 2013 et portée par SNCF Réseau (ex RFF).

Pour autant, le travail de concertation préalable au choix du tracé (choix d'un fuseau d'une centaine de mètres) qui sera soumis ultérieurement à l'enquête publique précédant la déclaration d'utilité publique, se poursuit. Pour cette étape importante, il est primordial que l'ensemble des acteurs de ce projet puisse s'exprimer.

Le Ministre délégué chargé des transports souhaitait, dans sa décision de décembre 2013, que les résultats des études fassent l'objet d'une consultation formelle des élus, des acteurs socio-économiques et des associations représentatives d'intérêts concernés par le projet, afin de recueillir leur avis, préalablement à une nouvelle approbation ministérielle.

C'est pourquoi, je vous invite à prendre connaissance du dossier ministériel sur le tracé et les gares nouvelles, établi par SNCF Réseau, à l'adresse suivante, [www.lalignenouvelle.com](http://www.lalignenouvelle.com), et à me faire part de vos avis et observations pour le 21/09/2015.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet



Pierre de BOUSQUET